

AVIS PUBLIC

MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente, le règlement 319-2021 modifiant le règlement 172-2005 le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), afin de modifier certaines zones de réserve et ZAP dans le périmètre d'urbanisation (PU) de la municipalité de Saint-Agapit et aussi de créer une zone d'aménagement prioritaire (ZAP) hors PU dans cette municipalité.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 19 avril 2021.

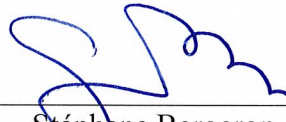


Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 19 avril 2021 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19 avril 2021

Signé : 
Stéphane Bergeron
Directeur général